



MOTION COMPLÉMENTAIRE SUITE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 FÉVRIER 2017

Pour une passerelle en encorbellement sur la Seine

Réseau Vélo 78 et le Cadeb demandent la réalisation d'une passerelle circulations douces (cyclistes, piétons, PMR) accolée en encorbellement au nouveau pont qui sera construit pour le prolongement vers l'ouest de la ligne Eole.

La construction d'un nouvel ouvrage ferroviaire entre Nanterre et Carrières sur Seine pour la ligne Eole est une opportunité à saisir pour réaliser cet aménagement circulations douces sur la Seine demandée depuis plusieurs années par les habitants et leurs élus des deux côtés de la Seine.

La passerelle a été étudiée par SNCF Réseau et seul le financement de l'ordre de 8 M€ reste à obtenir d'ici l'été 2017 pour que la réalisation soit planifiée avec l'ouvrage principal. La région Ile de France, les départements des Hauts de Seine, Val d'Oise et Yvelines, et les intercommunalités concernées ont été sollicitées par SNCF Réseau pour participer à ce financement.

Dans un courrier en date du 10 octobre 2016, le Collectif Vélo Défense, et les associations d'environnement locales, départementales et régionales ont soutenu cette demande.

Le moment de la décision est arrivé : nos élus sont invités à ne pas laisser passer une opportunité qui ne se représentera pas de sitôt.

Février 2017